

Alerte en immigration - Échelle mondiale

Juin 2026

Canada

Le gouvernement suspend les documents d'immigration pour les résidents des pays présentant un risque élevé lié à la maladie Ebola

Sommaire

Le gouvernement du Canada a annoncé des mesures temporaires aux frontières en réponse à une éclosion de la maladie Ebola. Ces mesures auront des répercussions sur les voyageurs à destination du Canada et s'appliquent à la fois aux ressortissants étrangers et, dans certains cas, aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Les mesures annoncées le 26 mai 2026 comprennent ce qui suit :

Suspension immédiate des visas et des autorisations de voyage électronique (AVE)

À compter du 27 mai 2026 à 23 h 59 (HAE), le Canada suspendra pour 90 jours tous les visas et toutes les AVE des résidents de pays désignés comme présentant un risque élevé de transmission de la maladie Ebola. Les pays concernés sont la République démocratique du Congo, l'Ouganda et le Soudan du Sud. Cette suspension temporaire est prévue pour une période de 90 jours, sous réserve d'un examen ultérieur par le gouvernement.

Exigences à venir en matière de quarantaine

Le Canada a l'intention de mettre en œuvre des mesures accrues de santé publique à la frontière, mesures qui seront en vigueur du 30 mai 2026 au 29 août 2026. Conformément à ces mesures, les citoyens canadiens, les résidents permanents du Canada et les ressortissants étrangers qui ont voyagé en République démocratique du Congo, en Ouganda ou au Soudan du Sud au cours des 21 derniers jours devront se soumettre à une quarantaine de 21 jours à leur arrivée au Canada.

Répercussions sur les employeurs

Comme la situation peut encore changer rapidement, le gouvernement canadien pourrait prendre d'autres mesures à n'importe quel moment et sans préavis. EY Cabinet d'avocats continuera de surveiller la situation et de vous tenir au courant de son évolution et de ses répercussions pour les voyageurs.

Tous les détails publiés par le gouvernement du Canada sont accessibles ici : [Le gouvernement du Canada instaure des mesures temporaires aux frontières en réponse à l'éclosion de la maladie Ebola - Canada.ca.](#)

Principales étapes

EY continuera de suivre l'évolution de la situation. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec l'un de nos professionnels de l'immigration.

EY | Travailler ensemble pour un monde meilleur

La raison d'être d'EY est de contribuer à un monde meilleur, en créant de la valeur à long terme pour ses clients, pour ses gens et pour la société, et en renforçant la confiance à l'égard des marchés financiers.

Grâce aux données, à l'intelligence artificielle et aux technologies de pointe, les équipes d'EY aident les clients à façonner l'avenir en toute confiance et proposent des solutions aux enjeux les plus pressants d'aujourd'hui et de demain.

Les équipes d'EY fournissent une gamme complète de services en certification, en consultation et en fiscalité ainsi qu'en stratégie et transactions. S'appuyant sur des connaissances sectorielles, un réseau mondial multidisciplinaire et des partenaires diversifiés de l'écosystème, les équipes d'EY sont en mesure de fournir des services dans plus de 150 pays et territoires.

EY est *All in* pour façonner l'avenir en toute confiance.

Suivez-nous sur X : @EYCanada.

EY désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited et peut désigner une ou plusieurs de ces sociétés membres, lesquelles sont toutes des entités juridiques distinctes. Ernst & Young Global Limited, société à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ne fournit aucun service aux clients. Des renseignements sur la façon dont EY collecte et utilise les données à caractère personnel ainsi qu'une description des droits individuels conférés par la réglementation en matière de protection des données sont disponibles sur le site ey.com/fr_ca/privacy-statement. Les sociétés EY ne pratiquent pas le droit là où la loi le leur interdit. Pour en savoir davantage sur notre organisation, visitez le site ey.com.

À propos d'EY Cabinet d'avocats

EY Cabinet d'avocats s.r.l./S.E.N.C.R.L. est un cabinet d'avocats du Canada affilié à Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. dans ce pays. Les deux entités sont des sociétés à responsabilité limitée formées en vertu des lois de la province d'Ontario. EY Cabinet d'avocats s.r.l./S.E.N.C.R.L. n'a aucune association ni relation avec Ernst & Young LLP aux États-Unis ou avec les membres de celle-ci. Ernst & Young LLP aux États-Unis ne pratique pas le droit et ne fournit pas de services en matière d'immigration ou de services juridiques. Pour plus d'information, veuillez consulter le site https://www.eylaw.ca/fr_ca.

© 2026 Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Tous droits réservés.

Société membre d'Ernst & Young Global Limited.

EYG n° 112126-26-GBL

La présente publication ne fournit que des renseignements sommaires, à jour à la date de publication seulement et à des fins d'information générale uniquement. Elle ne doit pas être considérée comme exhaustive et ne peut remplacer des conseils professionnels. Avant d'agir relativement aux questions abordées, communiquez avec nous ou un autre conseiller professionnel pour discuter de votre propre situation. Nous déclinons toute responsabilité à l'égard des pertes ou dommages subis à la suite de l'utilisation des renseignements contenus dans la présente publication.

ey.com/fr_ca

Batia Stein, associée directrice
+1 416 943 3593
batia.j.stein@ca.ey.com

Neil Spencer, associé
+1 604 891 8402
neil.h.spencer@ca.ey.com

Roxanne Israel, associée
+1 403 206 5086
roxanne.n.israel@ca.ey.com

Gabriela Ramo, associée
+1 416 943 3803
gabriela.ramo@ca.ey.com

Auteure :
Nadia Allibhai, associée
+1 613 598 4866
nadia.allibhai@ca.ey.com

Craig Natsuhara, associé
+1 604 891 8401
craig.natsuhara@ca.ey.com

Stephanie Lipstein, associée
+1 514 879 2725
stephanie.lipstein@ca.ey.com

Nadia Allibhai, associée
+1 613 598 4866
nadia.allibhai@ca.ey.com